

15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE***Séance du 23 MARS 2005 à 20 Heures**Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER**Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 15***Présents :**

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI - WAGNER (suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBA -Mme LEMBERGER (suppléante)
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- BASTIAN

Invités :*MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.***Excusés :** *MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, WEISBECKER, TROG et Mme Dominique ROMAIN-CARCY***3) Compte de Gestion « Service Principal » 2004**

Le Président présente le compte de gestion « Service Principal » établi par le Comptable du trésor pour l'exercice 2004.

Les résultats figurant dans le compte de gestion sont identiques au compte administratif « Service Principal » 2004.

Les résultats figurant dans le compte de gestion sont les suivants :

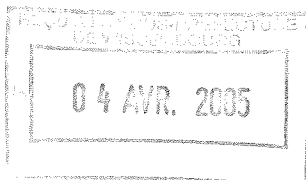
- En section de fonctionnement :

DEPENSES	607.149,02 €	
RECETTES	1.098.352,94 €	
Excédent de fonctionnement reporté		491.203,92 €

- En section d'investissement :

DEPENSES	312.179,32 €	
RECETTES	183.525,35 €	
Déficit d'investissement reporté		- 128.653,97 €

Le Conseil Communautaire, approuve à l'unanimité le compte de gestion « Service Principal » 2004.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 30 mars 2005

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

